

Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu et la Foudre, des Comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.

AVIS est donné à tous les membres de la Compagnie que, par une règle adoptée par les Directeurs, le 15 juillet dernier, il est ordonné que, pour rencontrer le paiement des pertes de propriétés encourues par plusieurs membres, par le feu, dix pour cent seront prélevés sur chaque coupon, ou de dépôt ou polices, en force le premier janvier dernier, et cinq pour cent sur ces polices en force après cette date jusqu'en mai dernier, et cela pour que chaque membre partage selon sa part respective dans ces pertes. Par ordre des Directeurs.

JOS. FISET,
Président.
L. FRECHET,
Secrétaire-Trésorier.

Montmagny, 9 août 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHIER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif.
C. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875

FERME A LOUER

à
St. Roch des Aulnaies, Comté de l'Islet

LE soussigné affermiera à la part ou louera à prix d'argent une partie de ses terres au premier rang de Saint-Roch, formant environ 140 arpents en superficie.

Cette ferme est bien améliorée, les clôtures en très-bon ordre et en meilleurs matériaux, dont 30 arpents en pierres; bâtisses convenables pour le fermier et pour les animaux, avec l'eau dans les étables à la chantage.

Instrument d'agriculture perfectionnés.
La possession pourra en être donnée au 1er d'octobre prochain.

Une visite est sollicitée de suite, de toute personne qui désirerait affermer; c'est le meilleur temps de juger de la propriété.

J. B. DUPUIS.
St. Roch des Aulnaies, 20 juillet 1875.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869 ET SES AMENDEMENTS.

DANS l'affaire de J. B. SAUCIER de Ste. Flavie, comté de Rimouki, marchand,

Failli.

JE, soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel, de Québec, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations sous un mois, et sont notifiés de se réunir à mon bureau, Bâtisses du Télégraphe, No. 26, Rue St. PIERRE, Québec, Lundi le 23^e d'Août 1875, à 4 heures, M., pour l'examen public du failli et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'y assister.

OWEN MURPHY,

Québec, 28 Juillet 1875.

Assignée.

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Les deux mères	Boissière.....	25
Histoire d'oiseau	"	25
La cha-se aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion	35
Mademoiselle	Boissière	25
L'œuvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lorgnettes magiques	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend	Ben. Tayoux	40
À Saint-Baise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalousin, valse	Pénavère	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Ariatique	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombino, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, le 21, 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.